

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT**N ° 1646**

présenté par
Mme Le Dain et M. Le Déaut

ARTICLE 53

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« fondamentale »

le mot :

« cognitive ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette modification est d'importance car elle détermine le rapport de la Nation à l'activité de création de connaissance, propre à l'activité de recherche.

La notion de recherche « fondamentale » n'est pas féconde, bien que banalisée, car elle enferme l'activité de création de connaissances dans un champ indéterminé, flou, peu clair, déconnecté du monde réel. S'il faut mettre un adjectif avec le mot « recherche », et un mot qui ne soit pas le mot « scientifique », il vaut mieux utiliser le terme de recherche « cognitive » qui renvoie à création de « connaissances », ce qui est clair. La « recherche » est là pour créer des « connaissances » qui ont vocation à être utiles parce qu'utilisées.

En effet, contrairement à l'usage banalisé du concept, il n'existe pas d'un côté une recherche qui serait « fondamentale » et de l'autre une recherche qui serait « appliquée ». Par contre, il y a bien de la recherche (éventuellement assortie du mot « cognitive »)... et des applications de la recherche.

Ce sont ces applications de la recherche qu'il convient de faire croître et de valoriser, et de faciliter. Ce qui nécessite une recherche « cognitive » de haut niveau, dans tous les laboratoires, publics ou

privés, et une volonté collective de faciliter les voies d'accès à des débouchés concrets, économiques.

La création scientifique féconde ressort en effet plus d'une idée soudaine, d'une question qui surgit, d'une intuition qui perdure... et dont il faut trouver les voies de résolution, ce qui peut être long et laborieux : ce sont ces connaissances-là, par nature nouvelles et validées par la communauté scientifique, qui peuvent permettre des applications économiques puissantes.

Nul scientifique ne définit au préalable ce qu'il va trouver « qui soit applicable ». Les idées émergent, et trouvent (ou pas) à s'appliquer (à des coûts économiques avec un marché qui reste, bien évidemment, à inventer, ou à convaincre).